

## Procès-verbal du conseil d'école du 1er trimestre **Mardi 14 novembre 2023**

### Présents :

Equipe enseignante : Mme POMMIER (directrice), Mme WALLAERT, Mme PORTEL, Mme VILLAIN, Mme MENARD, Mme ASCHIERI.

Municipalités du RPI : Mme VOISIN et M. OUITRE (adjoints au maire de Gratot), Mme POUTREL et M. GIARD (adjoints au maire de La Vendelée).

Représentants des parents d'élèves : M. ROUXEL, Mme METAUX, Mme LEBEURRIER, Mme POTEY.

Représentants des élèves : Manon ROTROU, Tom DESHAYES.

### Absents excusés :

M. BEUVE (IEN), M. VAUGEOIS (vice-président de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage en charge des affaires scolaires).

### **1. Conseil des enfants.**

Le conseil des enfants s'est réuni mardi 7 novembre. Les délégués des CM1-CM2, Manon Rotrou et Tom Deshayes, présentent ce qui s'y est dit :

### Jeux de cour :

- Racheter des ballons en mousse et des ballons de basket. → Une commande est prévue en novembre.
- Avoir d'autres roues molles. → Ces roues coûtent assez cher. Ce ne sera pas possible sur le budget 2023.
- Faire un planning pour les jeux de cour car certains gardent toutes les briques pour eux. → Cela a été vu en conseil des maîtres, le planning est fait.
- Respecter les couleurs des roues. → Cela a été vu en conseil des maîtres.
- Ne plus faire de foot au pied de l'escalier : les ballons prennent trop de place dans la cour. → Cela a été vu en conseil des maîtres.
- Acheter des buts de foot. → Vu le manque de place dans la cour, il a été proposé un marquage au sol et sur les murs. La directrice a fait la demande en avril au service des sports de Coutances Mer et Bocage, elle a relancé début novembre mais pas de réponse pour le moment.

### Divers :

- Acheter de nouvelles bandes dessinées Ducobu pour la bibliothèque. → Cela sera vu.

### Cantine :

- Avoir plus souvent des pommes noisettes, des pâtes bolognaise, du jambon sauce aurore, des croque-monsieur.
- Avoir plus de silence à la cantine. → Plusieurs propositions ont été faites : chuchoter, avoir un système de feu tricolore, un sonomètre pour indiquer aux enfants quand il y a trop de bruit, un système de cloche que la responsable de cantine agiterait lorsque les enfants font trop de bruit... Les élus se sont renseignés pour installer un système de feu tricolore visuel. L'efficacité des plaques installées pour diminuer le volume sonore est discutée.

Les élèves (surtout les plus jeunes) sortent régulièrement de la cantine avec les bouches et les vêtements sales. Avant le covid, les parents fournissaient des serviettes mais depuis, les enfants ont

juste un sopalin qui ne dure en général pas tout le repas. Il est proposé de demander aux parents de fournir un bavoir pour la cantine. Si besoin, les bavoirs pourront être stockés aux porte-manteaux.

La directrice remercie les élèves délégués.

## **2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.**

- 169 inscrits sur la liste électorale
- 107 votants soit un taux de participation de 63,31%
- 101 suffrages exprimés, 6 bulletins nuls

Représentants des parents d'élèves titulaires élus : M. ROUXEL, Mme METAUX, Mme LEBEURRIER, Mme POTEY, Mme LECONTE,  
Représentant des parents d'élèves titulaire suppléant : Mme COUILLARD

Merci aux représentants qui renouvellent leur investissement pour l'école et bienvenue à la nouvelle représentante.

Merci aux parents qui ont aidé à la préparation du matériel (Mme Lebeurrier) et au dépouillement (Mmes Lebeurrier et Potey).

Sur l'ENT, un groupe « représentants des parents d'élèves » a été créé par Benjamin Hermon, conseiller pédagogique numérique. Ainsi, les représentants des parents d'élèves peuvent échanger directement avec les parents d'élèves de l'école par la messagerie de l'ENT.

Une information sera refaite aux parents pour leur signifier qu'ils peuvent utiliser ce groupe pour écrire aux représentants des parents d'élèves.

## **3. Bilan de la rentrée 2023 et prévisions pour la rentrée 2024.**

### **Effectifs au 14 novembre 2023 :**

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 2   | 18 | 8  | 12 | 21 | 10  | 12  | 15  | 14  | 112   |

Effectifs en hausse : +12 élèves par rapport à la dernière rentrée.

### **Répartition des élèves par classe au 14 novembre 2023 :**

|         |                                                                                                    |                      |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| TPS/PS  | Enseignantes : Lucie POMMIER et, le mardi,<br>Estelle WALLAERT<br>Atsem : Brigitte MARIE DIT DALET | 2 TPS + 18 PS = 20   |
| MS/GS   | Enseignante : Alexandra PORTEL<br>Atsem : Carole KORTGEN                                           | 8 MS + 12 GS = 20    |
| CP      | Enseignante : Armelle VILLAIN                                                                      | 21 CP                |
| CE1/CE2 | Enseignante : Isabelle MENARD                                                                      | 10 CE1 + 12 CE2 = 22 |
| CM1/CM2 | Enseignante : Julie ASCHIERI                                                                       | 15 CM1 + 14 CM2 = 29 |

1 AESH, Françoise GILLET, accompagne un élève de CE1 et deux élèves de CM2 mardi et vendredi.

### **Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024 (établies sur la base des remontées des mairies) :**

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 2   | 11 | 18 | 8  | 12 | 21  | 10  | 12  | 15  | 109   |

La question de la taille de la cour est évoquée car les effectifs sont susceptibles d'augmenter encore au vu des constructions en cours et la cour est déjà petite par rapport au nombre d'enfants actuel.

## **4. Règlement intérieur.**

Après lecture du règlement intérieur de l'école, le règlement est adopté à l'unanimité.

## 5. Programme pHARe.

Un programme de Prévention du HARcèlement à l'Ecole (programme pHARe) a été élaboré au sein de l'école l'an dernier. Il est repris et complété cette année à la suite des nouvelles ressources dont dispose l'équipe.

Le programme de Prévention du Harcèlement à l'Ecole et le protocole de traitement des situations de harcèlement sont présentés.

En cas de suspicion de harcèlement, la Méthode de Préoccupation Partagée est mise en place. Cette méthode repose sur l'empathie et la recherche de solutions pour améliorer la situation. Elle permet aux intimidateurs de prendre conscience de la portée de leurs actes et de leurs paroles et les incite à modifier leur comportement durablement. Elle porte généralement ses fruits en quelques semaines. Si cela ne suffit pas et que le harcèlement continue, des sanctions seront mises en place.

En amont de ce travail, pour un climat scolaire apaisé, l'équipe a engagé un travail sur les émotions et sur les messages clairs pour résoudre les petits conflits : en cas de conflit, les élèves seront invités à formuler ce qui leur est arrivé, ce qu'ils ont ressenti et ce qui peut être fait pour réparer. Cela va se mettre en place progressivement au fil de l'année.

Toutes les classes ont participé à la journée Non au harcèlement le 9 novembre en mettant en place des séquences d'apprentissage spécifiques dans chaque classe (lectures d'histoires, visionnage de vidéo, suivies d'un échange ou d'un débat). Les CE1/CE2 et les CM1/CM2 vont passer le questionnaire d'auto-évaluation national sur le harcèlement scolaire..

## 6. Travaux et sécurité dans l'école.

### Travaux :

Dans l'ensemble, le service des travaux liés aux bâtiments de Coutances Mer et Bocage fonctionne plutôt bien, les petits travaux d'entretien sont réalisés rapidement après création d'un « ticket » par la directrice sur la plate-forme dédiée de Coutances Mer et Bocage e-atal.

Voici les gros travaux réalisés à l'école par Coutances Mer et Bocage cette année :

- la **salle des maîtres a été repeinte** pendant les congés d'été. L'équipe a pu choisir la couleur des murs parmi un panel de couleurs proposé par la CMB.

Différentes demandes sont en attente :

- la **pose d'un store sur la fenêtre de la salle de motricité** pour permettre aux élèves de maternelle de faire le temps de repos dans le noir et pour occulter la fenêtre en cas de déclenchement du PPMS (travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022).
- le **nettoyage de la façade de l'ancien bâtiment** (travaux acceptés par la CMB et qui devaient être réalisés en 2022).
- le **recollage du revêtement sous la structure**, demandé depuis mars 2022. L'intervention devait se faire lorsque la météo serait plus clémente mais cela n'a toujours pas été fait.
- le **rectificatif du panneau de la structure** qui indique que la structure est autorisée pour les enfants jusqu'à 8 ans alors qu'elle est prévue pour les enfants jusqu'à 6 ans (demandé depuis l'installation de la structure en mai 2021).

Comme chaque année, le service bâtiments demande aux écoles de formuler leurs demandes de travaux plus importants avant fin décembre, les arbitrages seront réalisés début 2024 pour sélectionner les travaux qui pourront être réalisés. Comme depuis plusieurs années, la directrice renouvellera la demande d'un **visiophone à la grille de l'école** qui sonne dans la partie maternelle. Depuis l'attaque d'Arras, la grille est verrouillée sur temps scolaire mais c'est compliqué à gérer entre les prises en charge extérieures de certains élèves sur temps scolaire, les livraisons... Une sonnette qui sonne en maternelle a été installée mais l'équipe passe beaucoup de temps à aller ouvrir et fermer la grille.

Parmi les gros travaux, seront également demandés la **réfection du sol de la salle des maîtres** et la **réfection de la peinture d'un mur dans la salle de motricité**.

A noter que l'école a été **vandalisée** début octobre : quatre carreaux ont été cassés au cours d'un week-end. Monsieur le Maire a déposé plainte et les déclarations ont été faites auprès des assurances. Il s'agit de 2 carreaux de la cantine et 2 carreaux côté maternelles. La mairie gère la réparation côté cantine et Coutances Mer et Bocage gère la réparation côté maternelles. La maire de Gratot a proposé à Coutances Mer et Bocage de faire intervenir un seul prestataire, il est venu prendre les mesures en octobre. Les travaux seront effectués prochainement.

L'école a été plutôt épargnée par la **tempête** de ce début novembre. Il y a peu de dégâts. Les petits dégâts ont été remontés à Sandrine Robin, directrice du service éducation enfance et jeunesse de Coutances Mer et Bocage, et au service travaux via la plate-forme e-atal.

**Cinq lits superposés** ont été demandés à Coutances Mer et Bocage en juillet car il y a beaucoup plus de petits que d'habitude à la sieste et le dortoir n'est pas assez grand. Actuellement, il n'y pas la place pour circuler entre les lits. Le couchage et la réfection des lits au quotidien est difficile.

**L'affûtage du massicot** a été demandé car il ne coupe plus bien mais il est par ailleurs en bon état. Coutances Mer et Bocage a proposé le remplacement de la lame. La directrice s'est renseignée, c'est compliqué. Des membres du conseil d'école évoquent l'affûteur de Nicorps...

### Informatique :

Les soucis informatiques encore présents à la rentrée ont été résolus. Les ordinateurs des classes de TPS/PS, MS/GS et CP ont été remplacés.

### Sécurité dans l'école :

- Un exercice incendie a été réalisé le 26 septembre. L'évacuation s'est faite très rapidement et sans problème.
- Un test de la chaîne téléphonique en cas de déclenchement du PPMS a été réalisé le 18 septembre.
- Un exercice PPMS attentat-intrusion sera réalisé en début de semaine prochaine (différé suite à l'attaque d'Arras).
- Un exercice PPMS risques majeurs à l'échelle de la circonscription est prévu entre le 30 novembre et le 8 décembre.

### 7. Vie scolaire : projets et sorties pédagogiques.

#### Médiathèque pour toutes les classes :

- TPS/PS : visite de la sonothèque mardi 13 février, *lectures autour du jardinage* le vendredi 31 mai
  - MS/GS : visite de la médiathèque le vendredi 15 décembre
  - CP : *exposition sur Emilie Vast* le vendredi 9 février
  - CE1/CE2 : *exposition sur Emilie Vast* le jeudi 11 janvier à la médiathèque d'Agon car plus de place à Coutances
  - CM1/CM2 : *exposition sur Emilie Vast* le mardi 20 février
- Ces sorties sont intégralement financées par la CMB.

L'illustratrice Emilie Vast viendra également dans la classe de CP le vendredi 23 février matin.

La **ludothèque** viendra dans la classe de TPS/PS 3 fois dans l'année : les lundis 29 janvier, 25 mars et 10 juin.

### Théâtre :

- TPS/PS : *M c'est comme aimer* le 15 janvier
- MS/GS : *M c'est comme aimer* le 9 janvier
- CP : *Un bateau* le 16 avril
- CE1/CE2 et CM1/CM2 : *Les jambes à son cou* le 15 mars

### Cinéma de Coutances :

- TPS/PS et MS/GS : *Des trésors plein ma poche* le 19 octobre

- CP, CE1/CE2, CM1/CM2 : les 3 classes participent toujours au dispositif « école et cinéma » qui permet d'aller voir un film par trimestre à tarif réduit. Pour ces séances, le transport est pris en charge par la CMB. Pour le premier trimestre, les CP et les CE1/CE2 iront voir *Wallace et Gromit* le 13 novembre, les CM1/CM2 iront voir *Katia le crocodile* le 23 novembre.

**Rencontres sportives** organisées par la circonscription :

- TPS/PS : danse, rondes et jeux dansés
- CE1/CE2 : tennis de table
- CM1/CM2 : sécurité piéton

**Autres projets :**

- **classe découverte au centre Pep de Saint-Martin-de-Bréhal** les 28 et 29 mars pour toutes les classes de l'école pour la découverte du milieu marin.

Le budget prévu pour ce projet est de 12 226€ (11 554€ hébergement et activités au centre Pep + 672€ transport).

Le financement envisagé est le suivant : APE : 5 000€, Familles : 4 480€ (40€ par enfant), Mairies : 1 500€, CMB : 800€, Coopérative : 446€. Un tarif dégressif est envisagé pour les familles de 3 enfants.

Les 3 classes d'élémentaire bénéficient d'un intervenant sportif de la CMB pour un **cycle gymnastique** et pour un **cycle roller**. Les CE1/CE2 bénéficieront aussi d'un **cycle tennis de table**.

- **piscine** le jeudi après-midi du 8 février au 11 avril pour les classes de GS et CM1/CM2 et le mardi matin, jeudi après-midi et vendredi après-midi du 18 juin au 5 juillet pour les classes de CP et CE1/CE2.

- **Noël** : vendredi 22 décembre, le Père Noël viendra rendre visite aux enfants. Un goûter de Noël sera organisé.

- **carnaval** : vendredi 23 février après-midi

- **kermesse** : vendredi 14 juin

- les CM1/CM2 participeront à un **triathlon** avec les 6èmes du collège Prévert le mardi 25 juin.

- les deux classes de maternelle se rendront au **festival du jeu et du jouet** le 24 novembre.

- les classes de CP et CE1/CE2 rencontreront leurs **correspondants** en fin d'année.

**8. Questions diverses.**

- Le bus arrive tard le matin et parfois, lorsque les enfants arrivent, la date est déjà écrite au tableau. La directrice fera remonter ces retards réguliers à Nomad. A noter que c'est mieux cette semaine.

- La plantation d'une haie le long de la nouvelle piste cyclable de Gratot est prévue mardi 19 décembre matin. Comme cela avait été fait précédemment sur la commune, la participation d'une classe élémentaire de l'école est proposée.

- M. Aupoix fait partie du groupe ornithologique normand. Il a proposé avec les classes des plus grands de participer au comptage des oiseaux. L'équipe enseignante est favorable à cette proposition.

- M. Giard remercie les enseignantes pour leur présence aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, cérémonies au cours desquelles des bandes dessinées ont été remises aux enfants présents et à l'école. M. Barbey, président des anciens combattants de La Vendelée, propose de venir échanger avec les plus grands autour de la Grande Guerre ou de la Deuxième Guerre Mondiale. Cela pourrait se faire notamment dans le cadre du 80ème anniversaire du débarquement. Les modalités sont à définir ensemble.

La directrice remercie les membres du conseil d'école pour leur présence.

*Prochains conseils d'école prévus le mardi 19 mars à 18h et le mardi 11 juin à 18h.*